

Projet 1170 - Categorie: SCPI

KWH PREIS - Allemagne

environnement

- Fin de souscription:

105

Jour (s)

03

Heure(s)

13

Minute(s)

10

Seconde(s)

- Nombre de participants: 226 participants
- Indice de confiance: 100/100
- Objectif de capitalisation: 8 525 000€
- Montant déjà capitalisé: 1 820 000€ déjà collecté
- Taux d'intérêt: 0.46% mensuel
- date limite de souscription: 27/12/2020
- Montant par part (Investissement minimum): 2 500€
- Montant maximum par investisseur: 250 000€
- Date de première échéance: 11/06/2020
- Fréquence des échéances: Chaque mois
- Durée d'engagement: 12 mois
- Typologie: Parc Eolien
- Locataire : KWH PREIS
- Durée de bail restant à courir : 12 ans

Description du projet



PARC ÉOLIEN

Une étude publiée récemment par l'Institut Fraunhofer (équivalent allemand du CNRS) révèle que les énergies renouvelables sont à présent la première source de production d'électricité en Allemagne. Leur contribution de 40 % dans le mix électrique en 2018 dépasse désormais celle du charbon et du lignite[1] qui génèrent ensemble 38 % du courant. Avec 7 réacteurs encore en service, l'atome assure 13,3 % de la production électrique. En 2010, avant la décision de sortie du nucléaire, sa part était de 22 %. Dans le détail, la production des renouvelables se répartit comme suit : éolien 20,4 %, solaire 8,4 %, biomasse 8,3 % et hydroélectricité 3,2 %.

Le remplacement des énergies conventionnelles par des énergies renouvelables est emblématique du tournant énergétique allemand (Allemagne-Energies 2019c).

Il faut noter que l'Union Européenne s'est également dotée d'un ambitieux cadre législatif et politique en matière d'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique. Le paquet Climat et Energie 2020 de l'Union Européenne (CE) prévoit une part de 20% des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie dont une part de 10 % dans le secteur des transports d'ici 2020

Le cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030 (CE) fixe pour objectif un quota des énergies renouvelables d'au moins 27 % de la consommation d'énergie dans l'Union

Européenne d'ici à 2030. Le nouvel objectif, validé en décembre 2018 par le Conseil de l'Union Européenne, prévoit une part de 32% d'énergie d'origine renouvelable dans la consommation énergétique finale brute, avec une disposition prévoyant un réexamen en vue d'augmenter l'objectif d'ici à 2023 (CE 2018).

Depuis qu'Angela Merkel a décidé de renoncer à l'énergie nucléaire après la catastrophe de Fukushima en 2011, l'Allemagne traîne l'image d'une puissance devenue dépendante du charbon, le plus polluant des combustibles. Et pourtant, pour la première fois dans l'histoire allemande, les renouvelables ont produit l'an dernier plus d'électricité que le charbon.

Les objectifs de l'Allemagne de réduction de gaz à effet de serre nécessitent un développement massif des énergies renouvelables dont le développement des parcs éoliens terrestres et maritimes constitue l'une des priorités.

Selon les différentes hypothèses /2/, notamment en tenant compte des besoins futurs en hydrogène, la production annuelle totale d'électricité à partir de l'énergie éolienne en 2050 pourrait se situer entre 470 et 750 TWh. Cela signifie une multiplication d'un facteur 4 à 6 par rapport à la production en 2019. Sur cette quantité, 220 à 520 TWh pourraient être produits par l'éolien terrestre